

Renseignements téléphoniques du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Documentation gratuite en ligne uniquement sur le site avoventes.fr
au lien direct suivant : <https://avoventes.fr/cabinet/barbier-philippe-toulon>

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT DE VENTE

Sur la commune de MARSEILLE 7ème arrondissement, au 6 Boulevard de la Rade,
cadastré 830 A 44 pour 01 a 42 ca, **les lots de copropriété n°1,2,3,4, 6 et 7, savoir :**

6 APPARTEMENTS

MISE À PRIX : 490.000 EUROS

L'adjudication aura lieu à la barre du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE,
25 Rue Edouard Delanglade, salle n°8, 13006 MARSEILLE,
LE MERCREDI 2 DECEMBRE 2026 à 9 heures 30

A LA REQUETE DE :

La **CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE COTE D'AZUR**, société anonyme coopérative à directoire et conseil de surveillance au capital de 515.033.520 €, régie par les articles L512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, immatriculée au RCS de NICE sous le n° 384 402 871, ayant son siège social L'Arénas, 455 Promenade des Anglais, 06200 NICE, prise en la personne de

EN UN SEUL LOT :

Sur la Commune de MARSEILLE 7ème arrondissement (13007), 6 Boulevard de la Rade, sur la parcelle d'assise cadastrée 830 A 44 pour 01 a 42 ca, les lots de copropriété n°1, 2, 3, 4, 6 et 7, savoir :

LOT UN (1) :

UN APPARTEMENT de 42,75 m², de type T3, situé au rez-de-chaussée, et tantièmes afférents.